

SAINT-VAAST

La-Hougue

SUPPLÉMENT AU BULLETIN MUNICIPAL

DÉCEMBRE 2018



Les travaux

Un point sur les travaux réalisés dans la commune. P. 6

Le commerce

Baisse de la taxe foncière en faveur du commerce de proximité. P. 4

Vie municipale

La nouvelle organisation municipale. P. 3



LE MOT DU MAIRE



Alors que Noël et les fêtes de fin d'année se profilent à l'horizon, un petit retour sur les travaux effectués en 2018 s'impose. Ce supplément au bulletin municipal permettra à chacun d'apprécier à sa juste valeur l'implication et le travail des élus et du personnel municipal.

Bonne lecture et meilleurs vœux à tous !

Jean LEPETIT
Conseiller Départemental et Maire

SOMMAIRE

03

Organisation
municipale

04

Abattement
taxe foncière

05

Les labels

06

Les travaux
avancent bien

14

Le tournage
du téléfilm

15

Bilan des
festivités

Conception

Rédaction : Fabienne Barbey et
Estelle Hamel

Mise en page : Estelle Hamel

Mairie de Saint-Vaast-la-Hougue

9 rue de Choisy - BP 6 - 50550 Saint-Vaast-la-
Hougue

Tel : 02 33 88 62 30 **Fax:** 02 33 88 62 39

e-mail : saintvaast.mairie@wanadoo.fr

web: saintvaast.fr

LA NOUVELLE ORGANISATION MUNICIPALE

Suite à la démission d'un adjoint, une nouvelle conseillère municipale, **Nathalie VALLOGNES**, a rejoint notre équipe d'élus. Conséquemment, c'est **Jean-François CLAUDE** qui devient 5ème adjoint.



Nathalie VALLOGNES

Un petit rappel des délégations :

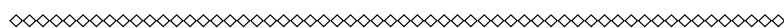
- **Gilles AUGER**, 1^{er} adjoint : affaires maritimes et portuaires, gestion du Centre Logistique de débarque
- **Viviane LETERRIER**, 2^{ème} adjointe : affaires sociales, marché hebdomadaire, cimetière
- **Gilbert PELLETIER**, 3^{ème} adjoint : urbanisme, travaux, voirie, commissions de sécurité
- **Fabienne BARBEY**, 4^{ème} adjointe : communication, information
- **Jean-François CLAUDE**, 5^{ème} adjoint : culture, affaires scolaires, associations, Réseau Vauban/Unesco
- **Thierry HELIE**, conseiller délégué : finances
- **Daniel SIMON**, conseiller délégué : tourisme, sport



Médaille d'or pour le Miel Vauban/La Hougue

Pour sa première récolte, le Miel Vauban/La Hougue a été primé **Médaille d'or** au **concours départemental des miels de la Manche**. Le miel a obtenu 18,5/20 sur son odeur, 20/20 sur son taux d'humidité et sur son goût, avec comme commentaires du jury : fruité, élégant, pimenté, très agréable, superbe et excellent. L'association Agir Pour le Val de Saire qui gère le rucher municipal en a récolté 11 kilos. Le miel ne sera pas vendu cette année et sera distribué à l'EPHAD, au club des aînés, à l'école primaire et en dégustation à la population tout au long de l'année lors de manifestations.

Yann LEPETIT - Président d'Agir Pour le Val de Saire



Du nouveau à Saint-Vaast

Mme Christine Durel, professeure de piano depuis 35 ans dans le Cotentin, est heureuse de vous accueillir s alla Sérénini tous les mercredis dès janvier pour des cours de piano.

Horaires : de 11h à 20h

Âge minimum : 7 ans.

Tarifs : 60 euros par mois.



‘ MESURES EN FAVEUR DES PETITS COMMERCES : **UN ABATTEMENT SUR LA TAXE FONCIÈRE**

Préserver le commerce de centre-ville, c'est aussi faire en sorte que les impôts locaux restent supportables pour les entreprises qui exploitent les locaux commerciaux.

Pour **soutenir l'activité commerciale des centres villes**, la CAC (Communauté d'Agglomération du Cotentin) a décidé d'instaurer au 1er Janvier 2019 un **nouvel abattement à hauteur de 15 %** sur la taxe foncière.

Lors du conseil municipal de St-Vaast-la-Hougue du 24

septembre 2018, cette décision de la CAC a été approuvée à l'unanimité. Elle **pourra donc, du fait de cet accord** donné avant le 1er octobre 2018, **entrer en vigueur sur notre commune dès 2019.**

Elle sera **applicable à la base d'imposition** de la taxe foncière

sur les propriétés bâties des magasins dont les surfaces de vente sont inférieures à 400m² et qui ne sont pas intégrées à un ensemble commercial.

Cette mesure, essentielle pour la vitalité des petits commerces, va permettre de **redynamiser le centre-bourg.**



LES LABELS : UNE VISIBILITÉ ACCRUE POUR LA COMMUNE



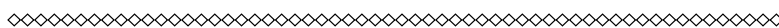
Label Ville Prudente : notre politique en matière de sécurité routière récompensée

Saint-Vaast-la-Hougue a reçu le **Label Ville Prudente** qui récompense les communes exemplaires en matière de prévention et de sécurité routière. Ce premier « cœur » salue les politiques locales menées ces dernières années, sous la houlette de Daniel Simon, pour la sécurité des Saint-Vaastais. La zone 30 qui sera prochainement implantée viendra ponctuer cet effort.



APICité : un Label pour sauvegarder l'abeille et la biodiversité

Grâce au travail de l'Association Agir Pour le Val de Saire et des équipes techniques de la ville, Saint-Vaast-la-Hougue a été, lors du Congrès des Maires, la première commune de la Manche à recevoir le Label APICité. Cette distinction récompense les politiques locales en faveur de la préservation de l'abeille et de la biodiversité. Nous avons obtenu **2 abeilles** sur 3 ce qui correspond à « **une démarche remarquable** ».



Le port récompensé par le label Qualité Plaisance



Le Port de Saint-Vaast vient de recevoir le **Label Qualité Plaisance 5 anneaux** sur le stand de la FFPP avec 2 autres ports normands : Cherbourg et Dieppe.

À noter que le Port de Port-Bail a reçu le label pour 2 anneaux. Une démarche Qualité progressive qui vise à améliorer l'accueil des plaisanciers dans nos ports.

Pour en savoir plus : www.ports-manche.fr

LES TRAVAUX : UNE ANNÉE BIEN REEMPLIE

L'année 2018 a été riche en matière de travaux et autres aménagements sur l'ensemble de la commune. Que ce soit l'église, l'école, les différentes salles communales, les Jardins d'Isamberville, la construction d'une piste cyclable, des travaux dans le hameau, les fossés et la réfection de plusieurs réseaux d'eaux pluviales, l'installation de jeux à la Hougue... l'accent a été mis sur les besoins de la population pour répondre aux attentes légitimes et essentielles.

L'année 2019, sera elle aussi active et dynamique. Des travaux de voirie devraient être engagés en priorité, les feux tricolores seront remplacés et nombre d'autres opérations seront conduites. Des études sont d'ores et déjà lancées.

Tous vos élus sont mobilisés, ambitieux afin que la commune continue à se développer pour un avenir profitable à tous.





L'ÉGLISE

Remplacement du chauffage

L'antique chaudière commençait à présenter quelques signes de fatigue et de vétusté.

Financé à hauteur de 40 % par la DETR (État), la mairie s'est lancée dans l'installation de **10 radiateurs infrarouge** qui devraient convenablement réchauffer les paroissiens et rendre un air de neuf à notre église.

Ainsi, économies et bien être devraient être de mise.



Le nettoyage des chéneaux

un **nettoyage complet des chéneaux** ainsi qu'un **contrôle de l'ensemble de la toiture** de l'église a été effectué au mois de novembre par l'entreprise Sanitoit au moyen d'une nacelle. Cet entretien est important car il évite l'obstruction des gouttières et permet ainsi un écoulement efficace des eaux de pluie. Il préserve également les chéneaux.

L'ÉCOLE

D'importants travaux et autres aménagements ont été entrepris dans l'enceinte du groupe scolaire Marcel Lepaysant.

En projet phare, un préau a été agencé dans l'ancien SDIS, pour offrir aux enfants un espace fonctionnel de jeux et de détente, préau où il fera toujours bon être en récréation, quel que soit le temps.

En outre, ce bâtiment a été entièrement repeint, ainsi que la salle des professeurs.

Plusieurs portes de l'école ont été changées. Des aménagements intérieurs divers (forum, sanitaire adulte, informatique, électricité...)

Un panneau stylisant deux ardoises a également été installé pour indiquer l'entrée.

Des jeux, payés par moitié par la mairie et l'association des parents d'élèves, ont aussi été installés dans la cour de récréation.



LES SALLES COMMUNALES



La toiture neuve de la Salle des fêtes



Réhabilitation de la cour



Les meubles en inox de la Salle des fêtes

Les salles communales ont elles aussi bénéficié de nombreux travaux de restauration et de création divers.



s de la Salle M-P Fouchet



Création d'un point d'eau dans la Salle M-P Fouchet

La Salle des fêtes

La **toiture** de la salle des fêtes présentait de nombreux signes de vétusté avec des infiltrations importantes au fil des ans ainsi que des ardoises qui tombaient. Elle a donc été entièrement refaite en plusieurs tranches depuis 2016.

Les portes et les fenêtres ont également fait l'objet d'un remplacement. Ces travaux ont été financés par l'État à hauteur de 40 %.

Dans le cadre d'une mise aux normes et d'un rafraîchissement attendu, les **meubles de la cuisine** ont été en partie changés pour du matériel en inox.

La Salle Max-Pol Fouchet

Cette salle a subi à son tour un lifting conséquent.

La **toiture**, dont certains endroits présentaient des fuites, a été réparée ; le **pavage de la cour** attenante, dans laquelle un **abri vient d'être construit**, a été mis en place ; l'enduit poreux a laissé place à la pierre d'origine apparente avec réfection des joints ; les **réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement** défectueux ont été réparés.

À l'intérieur, suite à l'aménagement du mobilier de l'entrée, un **point d'eau a été installé** dans le fond de la salle, ce, pour une meilleur utilisation des lieux.



Portes et fenêtres salle des Fêtes

TRAVAUX ET AMÉNAGEMENTS DIVERS



Le curage des fossés a été entrepris à travers la commune. Il s'agit d'une opération d'entretien visant à redonner à un fossé d'écoulement sa section d'origine en éliminant la végétation, l'humus et les différents matériaux qui ont pu s'y agglutiner. Des réparations de canalisations diverses ont également été réalisées. D'autres le seront encore durant tout l'hiver, notamment des aires de croisement. Le réseau d'eaux pluviales dans le secteur de la nouvelle gendarmerie a été entièrement refait, ce, pour renforcer la protection contre les risques d'inondation dans la commune.

Des nouveaux jeux pour enfants ont été installés sur le site de la Hougue.

La barre à roue du bateau SERENINI, restaurée par les services techniques, a trouvé sa place dans la Chapelle des Marins. Une plaque en raconte l'histoire.



LES JARDINS D'ISAMBERVILLE

Les jardins d'Isamberville, situés devant les nouveaux **HLM** rue du 8 Mai, sont en cours de finition. D'ores et déjà, **de nombreux arbres et autres végétaux y ont été plantés** et l'engazonnement effectué sur des talus joliment dessinés.

Les **réseaux d'eaux pluviales** sont raccordés et la **fontaine** bien avancée. Restent tout de même quelques aménagements et autres travaux de voirie et vous pourrez enfin profiter de ce petit joyaux de verdure !

L'effacement des réseaux, commencé dans ce secteur de la commune, se poursuivra rue Maréchal Foch notamment dans les prochains mois.



À VOIR...

“Meurtres en Cotentin” sur France 3

Les 27 et 28 novembre derniers, avait lieu le tournage d'un film dans les locaux de la mairie. Il s'agit d'un opus d'une collection de téléfilms policiers diffusés sur France trois intitulé « **Meurtres en Cotentin** ». Le réalisateur de celui-ci est Jérémie MINUI et les acteurs principaux sont Chloé LAMBERT (en photo), Léa FRANCOIS, Lannick GAUTRY, Alain BOUZIGUES (en photo) et Nicole CALFAN. Il devrait être diffusé au printemps 2019.

En attendant, voici un **petit album photo du tournage**.



UN ÉTÉ 2018 DYNAMIQUE !

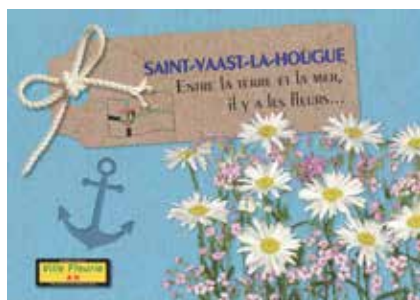
Locomotive de l'activité locale, les animations dans notre commune ont été, comme à leurs habitudes, denses et diversifiées. Cette période a été marquée par la **Semaine Vauban** qui a fêté ses 10 ans avec un **grand feu d'artifice**, un **pique-nique concert** gratuit avec plus de 400 personnes, un **apéro concert**, des expositions, théâtre... Il a fallu aussi compter sur tous nos festivals : **Ancres et encres**, **Musique de Chambre** et bien entendu celui des **Traversées Tatihou**. Le sport a également été mis à l'honneur dans toutes les disciplines avec notamment le **semi-marathon**, le **concours hippique**, la **course du Run**, la **marche nordique**, **volley vacances**, **pétanque** sans oublier de nouvelles disciplines avec le **paddle FoolMoon** et la **Tatihougue**, seul Swim-Run de Normandie cette année. Nous avons encore pu compter sur les traditionnels **vide-greniers**,

Yann LEPETIT

la **fête des régates** et les **jeux du 14 juillet et du 15 août**. L'art et le développement durable n'ont pas été négligés avec de nombreuses expositions sur toute la ville et la première édition de la **Fête du Miel** en septembre qui a remporté un franc succès.



SOUSCRIPTION DU LIVRE « SAINT-VAAST ENTRE LA TERRE ET LA MER »



Lors de notre **candidature au concours des « Villes et Villages fleuris »**, nous avons élaboré un dossier au format livre de près de 60 pages afin d'obtenir une **3ème fleur**. Suite à **de nombreuses demandes** de votre part, nous avons décidé de vous en faire profiter au prix de **10 €**. Ce livre, imprimé sur papier recyclé, est composé en majorité de photographies montrant la beauté de Saint-

Vaast. Il parle des actions en matière de développement durable, évoque l'histoire de la commune et son patrimoine. Si vous souhaitez consulter la première version de cet ouvrage, il est possible de le faire en Mairie ou à l'Office de Tourisme. Nous sommes actuellement en plein travail d'amélioration et d'actualisation de cette publication afin de vous remettre un livre de qualité.



Bulletin de souscription

Prénom : NOM :

Adresse :

Tél : Adresse mail :

Je souscris à la publication du livre « Saint-Vaast entre la Terre et la Mer »

Nombre d'exemplaire à dix euros (10€) : Soit €

Chèque à l'ordre de l'association Agir Pour le Val de Saire

Il était une fois...

NOËL

à SAINT-VAAST

du 30 novembre 2018
au 4 janvier 2019

Conception : Emille HAMEL

